



19 avril 2012

**COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS**

**Hébergement de requérants d'asile  
Ouverture d'un centre au Col du Simplon et réouverture temporaire  
du centre « La Pinède » à Conthey**

**(IVS).- De même que les autres cantons suisses, le Valais est confronté à la difficulté de trouver des hébergements collectifs pour l'accueil des nouveaux requérants attribués au canton par la Confédération. Une nouvelle structure de premier accueil va donc ouvrir au début juin 2012 au Col du Simplon à l'hôtel Bellevue sur la commune de Simplon. Par ailleurs, le canton prévoit la réouverture temporaire du Centre « La Pinède » à Conthey.**

Les autorités cantonales ont rencontré les responsables politiques locaux en vue d'organiser ces prochaines ouvertures. Ces derniers ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient sur l'ouverture des centres et leur fonctionnement.

La Confédération attribue au canton du Valais 3,9% des requérants d'asile qui sortent des centres d'enregistrement et de procédure fédéraux. A fin mars 2012, on comptait 1'776 réfugiés dans notre canton alors que ce chiffre était de 1'553 à la même période de l'année 2011. L'augmentation du nombre des demandeurs d'asile en Suisse se traduit par une adaptation urgente des capacités d'accueil cantonales.

L'ouverture du centre du Simplon, situé sur la commune de Simplon, dont le bail a été signé pour une durée de cinq ans, accueillera environ 60 personnes (familles et célibataires) en provenance directe des centres d'enregistrement et de procédure de la Confédération. L'augmentation des structures d'accueil dans le Haut-Valais vise également une répartition cantonale plus équitable des requérants d'asile.

S'agissant du centre « La Pinède », il sera rouvert temporairement et accueillera au maximum 50 personnes célibataires.

Pour ces deux centres, un encadrement sécuritaire sera assuré 24 heures sur 24. Des programmes d'activité seront prévus et des cours de langue seront également mis en place. Des collaborateurs du Service de l'action sociale veilleront à la gestion administrative, sociale et financière, ainsi qu'à l'organisation des activités sur place.

La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI), a rencontré en date du 4 avril 2012, le président de la commune de Simplon et en date du 5 avril 2012, celui de Conthey pour leur expliquer la situation.

Une deuxième séance a été organisée le 12 avril à Conthey et le 16 avril 2012 à la commune de Simplon durant lesquelles les concepts ont été présentés.

Pour mémoire, durant le mois de janvier 2012, le DSSI a écrit à l'ensemble des autorités communales valaisannes pour savoir si d'éventuelles structures d'accueil pouvaient être mises à disposition. Sur 141 communes, 21 réponses ont été données et seule une commune a répondu favorablement pour l'accueil de deux ou trois familles avec enfants.

***Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la cheffe du Département Esther Waeber-Kalbermatten, Tél. 079 248 07 80***

